**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL
Etat de Vaud

Séance plénière du Grand Conseil du 10 novembre annulée

En raison de l'évolution rapide de la situation sanitaire, depuis la deuxième quinzaine d'octobre, le Bureau du Grand Conseil a décidé d'annuler la séance plénière du Grand Conseil du mardi 10 novembre 2020 au profit de séances de groupes politiques.

Depuis la fin des vacances d'été, le Grand Conseil a été en mesure de réintégrer les locaux du Parlement en toute sécurité grâce à un plan de protection élaboré en collaboration avec l'Office du Médecin cantonal. Aucune transmission du SARS-CoV-2 n'a été identifiée dans le cadre de l'activité parlementaire, que ce soit lors des séances plénières ou de commissions. Les député-e-s ont adhéré à l'ensemble des mesures du dispositif. Ce plan de protection, qui a fait ses preuves, doit son succès à la collaboration de toutes les parties.
Au vu de l'évolution rapide de la situation sanitaire dans le Canton, le Bureau a décidé d'annuler la séance plénière du mardi 10 novembre 2020 au profit de séances des groupes politiques, initialement prévues le 17 novembre ; ces dernières pourront se tenir en respectant les mesures énoncées par le Conseil d'Etat lors de sa conférence de presse du 3 novembre.

Enfin, le Bureau du Grand Conseil décidera encore cette semaine, parmi plusieurs options possibles, laquelle il retiendra afin de siéger hors les murs du Parlement jusqu'à Noël.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 novembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
Sonya Butera, Médecin-dentiste conseil de l'administration cantonale